Envoyé en préfecture le 16/12/2022
Reçu en préfecture le 16/12/2022
Publié le
ID : 069-256900796-20221214-2022_038-DE

D 22 06 29

Syndicat Intercommunal murois

Communes de St Bonnet de Mure et St Laurent de Mure

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 14 DECEMBRE 2022

L'An Deux Mille Vingt-Deux, le mercredi quatorze décembre à dix-neuf heures, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Henri MONTELLANICO.

Étaient présents : Henri MONTELLANICO, Josiane CHABERT, Patrick FIORINI, Martine GAUTHERON, Alexandre BOTELLA, Jacques GOLIASSE, Camille LECUNFF-GUILLARD, Aurélia DUCHET, Jean-Pierre JOURDAIN, Michel JEANNOT, Danièle SANTESTEBAN, Olivier SUSINI.

Etaient excusés : Virginie MAS (pouvoir à Olivier SUSINI), Jean-Marc JOVET

Objet : Installation d'un nouveau délégué du Syndicat Intercommunal Murois

Vu le retrait de délégation de représentant au SIM de Monsieur PETRICIG, conseiller municipal de Saint Bonnet de Mure siégeant dans la commission Travaux du Syndicat.

Vu la délibération 2022-68 du 22 septembre 2022 du Conseil Municipal de Saint Bonnet de Mure proclamant après élection Monsieur Jean-Marc JOVET délégué au SIM.

Monsieur le Président propose d'installer Monsieur JOVET, adjoint au Maire de Saint Bonnet de Mure, en remplacement de Monsieur PETRIGIG en tant que délégué titulaire du syndicat intercommunal murois.

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **INSTALLE** Monsieur Jean-Marc JOVET en tant que délégué intercommunal.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

Le Président du SIM certifie exécutoire la présente Délibération qui sera transmise au représentant de l'État et au Comptable du Trésor Public.

Fait à Saint Laurent de Mure, le 14 décembre 2022

Le Président

Henri MONTELLANICO

SYNDICAT INTERCOMMUNAL MUROIS Communes de St-BONNET de-MURE et de St-LAURENT de-MURE

Le secrétaire de séance

Olivier SUSINI

SYNDICAT INTERCOMMUNAL MUROIS Communes de St-BONNET de-MURE et de St-LAURENT de-MURE